

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 65 (1929)  
**Heft:** 1

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

---

SOMMAIRE : *D'un an à l'autre.* — LOUIS MEYLAN : *Alexandre Vinet : Famille. Education. Instruction, II.* — JEANNE-L. CAPPE : *Devoirs de style.* — PARTIE PRATIQUE : A. R. : *Classes à trois degrés. — Questions.* — ALICE DESCŒUDRES : *La retenue du jeudi.* — LES LIVRES.

---

## D'UN AN A L'AUTRE

« Le premier numéro de L'Éducateur sortit de presse le 1<sup>er</sup> janvier 1865, dans le même format qu'aujourd'hui. »

Ainsi débute le chapitre consacré à notre journal dans la Notice historique<sup>1</sup> que M. Ernest Savary écrivit en 1914, pour le cinquantième de la S. P. R. — Puis en quelques pages alertes, il résume ce demi-siècle de vie : jours heureux où l'union est absolue ; jours tristes où la flamme est près de s'éteindre ; dérouté des abonnés ; sursauts de volonté, de foi et retour des infidèles !

Toute une trame pittoresque et parfois déconcertante. L'auteur, du reste, juge en connaissance de cause et des gens et des faits.

Il rend hommage à l'activité de ceux qui, dès le début, surent donner à L'Éducateur une valeur telle « qu'il ne sera pas possible d'écrire une histoire de l'éducation en Suisse sans l'étudier à fond. »

De plus — et ici nous laissons la parole à M. Savary : « La pédagogie n'est pas l'apanage d'un pays, d'une race ; elle est de tous les temps et de toutes les contrées où l'éducation des enfants est une des préoccupations des citoyens et de l'Etat. Il importe donc de mettre sous les yeux des instituteurs les expériences faites de l'autre côté de nos frontières.... »

L'Éducateur défendit en outre avec persévérance et souvent avec succès les intérêts matériels et moraux des instituteurs. Ainsi, il a rempli sa mission.

\* \* \*

Voilà où on en était en 1914 : les choses ont-elles dès lors beaucoup changé ? Pas essentiellement, parce que le rôle de notre journal pédagogique est étroitement délimité.

Nous avons eu dès 1917 sa division en deux séries A et B ; les numéros de la série A étaient consacrés aux questions spéculatives et

<sup>1</sup> La Société pédagogique de la Suisse Romande (1864-1914). Notice historique rédigée à l'occasion du jubilé cinquantenaire de cette Société, par Ernest Savary, Inspecteur des écoles. — Lausanne, Imprimeries Réunies, 1914.

à l'information ; ceux de la série B étaient d'ordre corporatif et pratique. Dès 1921 ce mode de faire était consacré par la création du Bulletin — ancienne série B — en marge de L'Éducateur. Mais tandis que le Bulletin devenait bientôt obligatoire, L'Éducateur est demeuré facultatif. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Il ne nous appartient pas d'en décider.

Au seuil de l'an nouveau, nous tenons cependant de dire à nos lecteurs, et plus particulièrement à nos collègues, notre désir de leur être utiles ; notre vœu cordial de les voir venir **tous** à nous, comme lecteurs, correspondants occasionnels ou réguliers ; en un mot comme collaborateurs. L'Éducateur ne veut être le journal ni d'un homme, ni d'une coterie : il est et veut demeurer l'organe de la S. P. R. Mais pour cela, il faut que la conclusion de l'article cité de M. Savary devienne une réalité :

«... L'Éducateur a joué un rôle important dans le domaine scolaire de notre pays. Il pourrait faire plus et mieux. Il suffirait, pour cela, que tous les membres du corps enseignant primaire de la Suisse romande y fussent abonnés. On pourrait alors augmenter la matière et le format de notre revue, l'illustrer mieux, s'attacher des collaborateurs de talent en les payant davantage, en un mot, faire de notre organe un des journaux pédagogiques de langue française les plus complets et les mieux informés. Ce que font les ouvriers manuels pour leurs journaux, les instituteurs, ouvriers de la pensée, sont-ils incapables de le réaliser pour les leurs ? » (RÉD.)

#### Pour la bibliothèque de l'instituteur.

### ALEXANDRE VINET : FAMILLE, ÉDUCATION, INSTRUCTION

#### II

Vinet donc, nous le notions en terminant notre premier article <sup>1</sup>, quelque chargé qu'il fût de leçons, de corrections, et de ces multiples devoirs dont on a d'autant plus qu'on est plus richement doué, donc plus nécessaire à plus d'hommes, Vinet a trouvé le temps d'écrire, sur les grands problèmes de l'éducation publique, des études dont la lecture est, aujourd'hui encore, puissamment suggestive.

Les pages qu'il consacra en 1832 <sup>2</sup>, au problème de l'éducation populaire, si passionnément discuté alors en France, offrent un très vif intérêt rétrospectif. Mais Vinet pense si fortement tous les

<sup>1</sup> Voir *Educateur* du 22 décembre 1928.

<sup>2</sup> *De l'instruction populaire*. Sept articles parus dans le *Semeur* (de Paris) en septembre et octobre 1832, p. 80-152. Voir aussi l'article intitulé : *Ce qui manque à la France*, qui le précède et qui l'annonce, p. 74-79.

problèmes, que beaucoup de ces pages, écrites il y a près d'un siècle, sont encore aujourd'hui d'une saisissante actualité.

Vinet constate d'abord, montrant par là qu'il discerne nettement le rapport qui unit les institutions pédagogiques aux institutions sociales<sup>1</sup>, que, sur les nouvelles bases où il se trouve établi, à la suite de la Révolution de 1830, le gouvernement français ne peut plus spéculer sur l'ignorance publique, qu'il doit au contraire considérer comme son alliée la plus forte, « cette instruction sans laquelle le bon sens est un pauvre myope et l'esprit plus dangereux que la bêtise » (p. 81). « Le gouvernement actuel doit savoir... que, bien loin que la culture des populations puisse lui porter dommage, chaque progrès de cette culture est pour lui un gage de sécurité et d'espoir. » (*Ibid.*) Vues hardies alors et profondément justes, qui sont aujourd'hui au nombre des vérités définitivement acquises.

Il soumet ensuite à une analyse serrée les principales objections que l'on faisait alors à l'instruction du peuple ; puis il fonde le rapport qui lie le développement de la vie spirituelle sous ses formes les plus hautes au développement de la raison par l'instruction. Instruire, en effet, c'est, au sens étymologique, armer, renforcer l'homme (comme on grée un navire : *instruere navem*) ; c'est munir l'homme de « toutes les choses propres à accroître sa puissance intellectuelle jusqu'à la pleine mesure des besoins de sa condition d'homme et de citoyen » (p. 104).

Mais cet esprit, qui jamais ne se paie de mots, perce à jour les illusions de ceux qui, tel V. Hugo, attendaient la régénération de l'humanité de l'ouverture d'écoles où tous les enfants apprirent à lire, écrire et compter. L'école n'est pas, quelle qu'elle soit, un instrument de moralisation ; elle *peut* seulement le devenir ; et cela à certaines conditions qu'il s'applique à préciser.

L'école doit être éducative ; le but principal qu'elle doit assigner à son effort, c'est d'aider l'enfant à devenir un homme. Et, pour cela, qu'elle lui donne d'abord « une connaissance » générale du monde, une idée nette des principales lois de la nature, une vue sommaire, sous le rapport physique et social, du globe où nous sommes confinés » (p. 105). Qu'elle soit ensuite une gymnastique (c'est-à-dire un entraînement méthodique) de la pensée, car « non seulement la pensée bien réglée est le chemin de la vérité, la pensée est l'activité d'un principe noble dans l'homme... L'homme qui pense mal peut être vicieux, l'homme qui ne pense pas ne saurait être vertueux. » (*Ibid.*)

<sup>1</sup> Rapport qu'a montré d'une façon particulièrement frappante le sociologue français Durkheim.



Ainsi, une école qui n'instruit pas seulement, mais qui forme la raison, qui cultive les germes d'humanité latents chez tant d'êtres humains. Et qu'elle mette résolument, au centre de son programme et de son effort, la culture morale de l'enfant, la culture de l'âme. La culture morale, d'ailleurs, est le moyen le plus efficace de la culture intellectuelle : « On perfectionne bien moins le cœur par l'esprit qu'on ne perfectionne l'esprit par le cœur. Si quelque intelligence est nécessaire à la morale, la morale lui rend cette avance avec usuré... La vertu élève l'esprit, la vertu civilise, la vertu donne un besoin de connaissance et de compréhension » (p.112).

Donc culture de l'intelligence par la culture morale, et (c'est là pour Vinet le couronnement indispensable de l'édifice) culture morale par la culture religieuse. Car c'est en moraliste chrétien que Vinet pose le problème de l'éducation populaire, et c'est en moraliste chrétien qu'il le résout. La religion c'est, pour lui, en effet ce qui relie, — et c'est l'étymologie la plus satisfaisante du mot religion, — ce qui lie les hommes entre eux et les rattache à l'ordre universel ; une manière d'envisager les hommes et soi-même et l'univers spirituel dans sa totalité, qui installe l'homme en plein cœur de la vie spirituelle la plus haute et la plus féconde.

Ici, comme toujours, Vinet pose, on le voit, le problème dans toute son ampleur ; et, comme toujours, il sait aller à l'essentiel, de cette démarche hardie qui est, autant que le scrupule et les délicatesses d'une conscience inquiète, le trait dominant de sa personnalité.

Vinet eut d'ailleurs la satisfaction de trouver dans le projet de loi sur les écoles primaires du canton de Vaud, rédigé en 1833 par A. Gindroz, des vues remarquablement conformes aux siennes, et il en exprima sa joie dans un article paru la même année dans le même *Semeur*<sup>1</sup>.

On le voit donc : lire les études de Vinet que nous venons d'analyser sommairement, c'est retrouver une des sources, la plus pure,

<sup>1</sup> p. 199-206. On lira sans doute avec intérêt quelques lignes de ce projet : « Lorsque l'Etat ordonne la fréquentation de l'école, il fait un acte non seulement de gouvernement intérieur et moral ; il imprime une impulsion nécessaire vers les grands objets qui intéressent l'humanité dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus précieux... La religion est aussi un moyen d'éducation, dont un instituteur expérimenté peut faire un usage qui ne lui laissera jamais de regrets. Les enfants sentent, dès leurs premières années, la force des motifs religieux... qui exercent une influence d'autant plus marquée qu'ils se lient étroitement avec les premiers développements de l'intelligence, les premières émotions du cœur, et surtout avec les moments de bonheur, de vivacité et d'enthousiasme qui n'appartiennent qu'aux premières époques de la vie... »

« C'est, à notre avis, dit Vinet, un travail classique digne d'être connu et médité à l'étranger. »

d'où est sortie notre école populaire romande. Or, remonter à la source, c'est toujours le meilleur moyen, quand il s'agit d'institutions qui se sont développées au cours du temps, de discerner, parmi tous les courants d'idées qui s'y sont ensuite confondus, l'inspiration centrale et la fin véritable de ces institutions. Car Vinet a eu l'idée la plus nette de l'homme que l'école doit se proposer de former ; et c'est là, en pédagogie, le point de vue central duquel tous les éléments du problème apparaissent dans leur juste éclairage.

\* \* \*

Champion résolu de l'éducation populaire, Vinet fut toute sa vie un partisan non moins résolu de l'instruction des filles, dont l'importance sociale n'était guère comprise alors ; les études qu'il consacre à ce sujet nous reportent en effet à plus d'un siècle en arrière ; sur ce point comme sur d'autres, Vinet fut ainsi un homme d'avant-garde et un pionnier. Les quatre articles dans lesquels il aborde cette question <sup>1</sup> sont parmi les choses les plus remarquables qu'il ait écrites, dans l'ordre d'idées qui nous occupe.

Sainement féministe, il réclame pour les jeunes filles de la classe moyenne (celles à qui s'adressent actuellement nos écoles supérieures et primaires supérieures) une formation intellectuelle non pas identique, mais équivalente à celle que recevaient au collège les jeunes garçons appartenant au même milieu social. En effet, si les relations de la femme sont plus bornées que celles de l'homme, son influence ne l'est pas. Dispositrice du bonheur (ou du malheur) de l'autre sexe, elle exerce en outre sur les mœurs une influence qu'on ne saurait exagérer. Car « les femmes impriment le sceau de leur caractère et de leurs mœurs à chaque génération nouvelle, puisque chaque génération, pendant ses premières années, leur appartient exclusivement. Quiconque a réfléchi sur l'énergie et la durée opiniâtre de nos premières impressions... n'hésitera pas à reconnaître que la femme porte en ses faibles mains, avec le caractère du peuple qui s'élève, les destinées de la société... Invisible et silencieuse, elle gouverne ce monde, où son rôle paraît si subordonné » (p. 10-11).

La femme remplissant donc une fonction différente, mais non moins importante que l'homme (peut-être même plus importante, si l'on songe qu'elle forme de sa chair et modèle seule la cire molle de l'être qui naît d'elle), l'intérêt général exige qu'elle reçoive la

<sup>1</sup> Dans le *Nouvelliste vaudois* (juillet et août 1824) sous ce titre : *Quelques réflexions sur un sujet important*, p. 4-27.

forte culture qui la rendra capable d'exercer cette incalculable influence dans le sens de cette spiritualisation croissante qui est la loi du progrès humain, et qui lui permettra, en même temps, de prolonger son influence éducatrice sur ses enfants adolescents, et de l'étendre sur les adultes.

Ce qu'il lui faut pour cela, ce sont, non pas ces talents d'agrément (qui, au dire de Tœpffer, procurent si peu d'agrément), mais les études sérieuses « qui fortifient l'esprit et ennoblissent l'être » (p. 20).

Le programme de ces études doit être établi de façon à apporter un correctif aux défauts qui sont propres à l'esprit féminin ; créer entre les diverses facultés de l'âme un équilibre harmonieux, tel est en effet le principe central des vues de Vinet sur l'éducation ; et cette harmonie s'obtient en dérivant ou en sublimant les tendances trop fortes au profit des tendances trop faibles. « Mobile enthousiaste, et trop constamment sous le joug du sentiment, la femme se passionne aisément ; elle est à la merci de ses émotions ; et n'examinant souvent les plus grandes questions que dans les rapports qu'elles ont avec le cœur, elle peut, avec les intentions les plus pures, donner dans les erreurs les plus graves » (p. 23). C'est donc la raison qu'il faut fortifier en elle ; alors, il ne sera plus si facile « de faire adopter aux femmes, à l'aide de termes mal compris, des opinions qu'elles embrassent avec d'autant plus de chaleur qu'elles s'en rendent un compte moins exact » (p. 24). Alors aussi les romans ne seront plus à leurs yeux la seule lecture intéressante, et elles ne seront plus les esclaves des caprices de la mode ni de conventions arbitraires.

On voudrait citer des pages, mais ces quelques lignes suffiront à montrer quelle profonde connaissance de l'esprit féminin inspirait à ce jeune homme de vingt-sept ans, qui n'avait pas encore eu l'occasion d'enseigner dans des classes de jeunes filles, ses *Réflexions sur un sujet important*.

Ses expériences à l'Institut de jeunes filles (Töchterschule de Bâle) où il enseigna dès l'année suivante<sup>1</sup>, le confirmèrent dans ses vues sur la nécessité de donner aux jeunes filles, comme correctif aux tendances que leur condition, pendant des siècles, a encore exagérées en elles, une forte et virile instruction, une solide culture de la raison.

<sup>1</sup> Son état de santé venait de l'obliger à renoncer à l'enseignement dans une des classes du Gymnase ; l'empressement avec lequel il accepta les fonctions nouvelles qu'on lui proposait montre à quel point les idées exprimées dans ses *Réflexions* lui tenaient à cœur.

Aussi est-ce avec une joie profonde qu'il salua, quinze ans plus tard, en 1839, l'ouverture à Lausanne, sous le patronage de la Municipalité, de l'École supérieure de jeunes filles<sup>1</sup>, dont il suivit le développement avec le plus constant intérêt. Membre du Conseil de direction dès 1841, il en fut tout de suite le président. Il y donna des cours d'histoire et de littérature, et un cours d'introduction à l'étude des sciences, qui permit de se faire quelque idée de ce qu'il estimait utile de donner à des jeunes filles en ces matières. Ce fut dans cette école qu'il fit sa dernière leçon, le 3 février 1847, la plus belle, au dire de ses auditrices, qu'il ait donnée aux élèves de cet établissement, auquel, ajoutons-le, on se devait de donner son nom, comme on l'a fait.

Champion de l'école populaire et pionnier de l'instruction féminine, Vinet se trouve logiquement le défenseur de l'instruction secondaire masculine, organisée depuis assez longtemps déjà pour être en butte à de sérieuses attaques, et dont, d'ailleurs, le développement des sciences, ainsi que les transformations profondes qui s'étaient accomplies dans les domaines économique et politique, obligeaient de revoir les programmes. En outre, la Révolution de 1845 menaçait de ruiner, sous la poussée des passions politiques et de circonstances spéciales, les principes mêmes sur lesquels cet enseignement, à ses yeux, devait être établi. Le service de la vérité l'appelait ; il obéit, quelque peu fait qu'il se sentît pour cette forme de combat<sup>2</sup>.

Il fit donc partie, avec Jules Muret et Constant Fornerod, de la sous-commission, nommée le 12 septembre 1845, pour étudier la révision de la loi sur l'instruction publique. (On voit par là quelle était l'autorité dont, justement, il jouissait en ces matières.) C'est lui qui rédigea, en 1846, le projet définitif au Conseil d'Etat. Son avis, fort sage, on le verra, en ce qui concerne l'organisation du Gymnase, ne fut, d'ailleurs, pas suivi par ses collègues. Le Gymnase fut supprimé, et les jeunes gens passèrent directement, à 16 ans, du Collège dans l'auditoire des lettres et des sciences, sous la discipline universitaire, c'est-à-dire sans aucun contrôle ni direction de travail.

Dès que la fièvre politique fut apaisée, on sentit les inconvénients de ce système et, en 1854 déjà, le Conseil de l'Instruction publique

<sup>1</sup> C'était, comme on le sait, le développement d'une institution privée, organisée conformément aux idées soutenues par Vinet, par Mme de Molin, la fille du naturaliste aveugle Huber « des abeilles ».

<sup>2</sup> Il écrit à son ami Chappuis, le 19 septembre : « Je n'essaierai pas de faire de la finesse ; je serai plus fort autrement. »



consultait l'Académie sur les modifications qu'on pourrait apporter au Règlement, pour rendre les études plus sérieuses. En 1869, sous l'influence de Louis Ruchonnet, on rétablit, en fait, le Gymnase, mais en le laissant rattaché à l'Université. Ce ne fut qu'en 1890 qu'il en fut définitivement détaché pour être rattaché à l'enseignement secondaire. L'expérience donnait ainsi raison à Vinet.

Les idées de Vinet sur le but et la nature de cet enseignement se trouvent, formulées en des pages définitives, dans deux articles du *Semeur*<sup>1</sup>. Il y exprime, avec une généreuse ardeur de conviction, des vérités qu'il n'est pas encore devenu inutile aujourd'hui de rappeler. Il caractérise de la façon la plus heureuse cet enseignement qui s'adresse à une élite, mais dans l'intérêt de tous. En effet, « tout ce qui cultive noblement les parties les plus hautes de la société sera, si l'on peut s'exprimer ainsi, *revalu* aux parties les plus obscures » (p. 255). Il insiste sur la nécessité de maintenir à cet enseignement le caractère d'un enseignement désintéressé, d'un enseignement de culture tendant à maintenir et à renforcer dans l'âme humaine ses plus nobles puissances, le sens de ces réalités spirituelles, de ces impondérables, comme on les a appelées.

Si l'on compare cette étude avec deux autres, recueillies dans le même volume<sup>2</sup>, on verra à quel point les idées qu'il soutient touchant le programme de cet enseignement, sont celles-là mêmes, qui, peu à peu, se sont imposées, et auxquelles on l'a progressivement ajusté, au cours du siècle écoulé. Il faut que ces études aient un centre (l'ennemi mortel de toute culture, c'est la dispersion), un groupe de branches maîtresses : ce seront les langues anciennes<sup>3</sup> et les mathématiques, également nécessaires à la formation de l'esprit, et dont l'action conjuguée donnera, seule, à l'esprit, cet équilibre entre deux tendances antagonistes, qui est sa santé et sa puissance.

A côté de ce groupe central d'études, Vinet reconnaît la nécessité d'une initiation générale aux autres domaines du savoir humain. Il faut tenir l'esprit de l'adolescent en contact étroit avec la réalité et lui donner des notions précises sur le monde matériel et ses lois. Sans doute, s'il avait pu assister au développement prodigieux

<sup>1</sup> *D'une discussion entamée à la Chambre des députés*. Juillet-août 1835, p. 234-261.

<sup>2</sup> *Sur les mathématiques et les langues en éducation* (inédit), p. 34-53, et *Avantages des études classiques* (également inédit) p. 482-484.

<sup>3</sup> Vinet ne considère que le Gymnase classique. Ce n'est, en effet, qu'en 1869 qu'on organisa, à Lausanne, une section scientifique au Gymnase classique, et le Gymnase scientifique, sous sa forme actuelle, ne date que de 1892.

des sciences au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles, leur eût-il fait la place plus large : la façon même dont il posait le problème des programmes (en fonction d'une formation harmonieuse de l'esprit) l'y eût amené ; lui dont le principe en ces matières était que « c'est pour être exclusifs que tous les systèmes sont mauvais » (p. 41).

Fondés donc sur une vue pénétrante du but dernier de l'éducation : former un homme complet et harmonieusement développé, les principes qu'il esquissait il y a un siècle, tout en n'excluant pas un développement organique du plan d'études, étaient propres à opposer la résistance la plus ferme à tout encyclopédisme qui en serait la négation. Souhaitons donc que les prochains réajustements du programme de nos gymnases s'inspirent plus résolument encore que les précédents de ce principe fondamental, si clairement discerné par Vinet, de la nécessité d'un domaine central d'étude !

\* \* \*

Cette rapide analyse des études consacrées à trois des aspects les plus importants du problème de l'éducation publique permettra d'entrevoir, au moins, la richesse, la nouveauté (au moment où elles furent exprimées) et l'actualité des idées de Vinet. C'est, on le voit, une philosophie complète de l'éducation, née de la constante méditation des problèmes que lui proposait sa profession d'éducateur, et à laquelle des vues très précises et très profondes sur la vie spirituelle et les lois de son développement, confèrent une unité et une ampleur exceptionnelles. C'est que ce pédagogue, attentif aux moindres détails de son enseignement, était en même temps un penseur : il pensait son action, comme il vivait sa pensée.

Démonstration éclatante de cette vérité essentielle que c'est des expériences de sa profession qu'on tire la seule philosophie qui puisse, nourrie de réalité, s'appliquer à la réalité pour l'éclairer et la transfigurer. Dans quelque domaine qu'on travaille, en effet, pourvu qu'on se donne sans réserve à sa tâche, on voit se poser, et on se trouve capable de résoudre tous les problèmes les plus généraux relatifs à la fin dernière de l'existence et au sens de l'effort humain. Et, de même que ce n'est que dans le cadre d'une profession qu'on atteint à la pleine stature de l'homme, la seule philosophie opérante c'est une interprétation personnelle et courageusement approfondie des expériences qu'on fait dans sa profession à la condition que cette profession corresponde à une vocation véritable, comme c'était le cas pour Alexandre Vinet.

LOUIS MEYLAN.



DEVOIRS DE STYLE <sup>1</sup>

Depuis longtemps je collectionne des rédactions d'enfants appartenant aux écoles les plus diverses. J'ai pu assister l'une ou l'autre fois à des leçons de style, du moins à ce que les horaires de classe nomment ainsi.

Me voici convaincue que l'on n'apprend pas le style aux écoliers et qu'il faut remonter jusqu'à cette déficience pour s'expliquer l'incapacité où la génération actuelle se trouve d'écrire correctement.

Dans les écoles primaires, où l'initiation à une forme parfaite est d'une si grande importance, on ne se soucie nullement de faire enseigner le style par un personnel spécialisé et compétent, tandis qu'on s'adresse à des professeurs qualifiés pour des branches moins capitales comme le travail manuel, la gymnastique, le ménage, la musique... Les corrections apposées en marge des rédactions d'élèves montrent assez que la plupart des maîtres sont fort peu versés dans l'art d'écrire : leur attention s'attarde presque exclusivement à l'orthographe, alors qu'elle devrait s'attacher surtout à l'ordonnance des phrases, à l'euphonie des mots, à la ponctuation, en un mot à l'harmonie générale du devoir.

Aussi bien, une rédaction doit-elle se juger non comme une suite plus ou moins logique de propositions ordonnées, mais comme un morceau de musique.

Il ne s'agit point dès lors, de vérifier tel factum au moyen de règles fixes et préétablies, mais de posséder de l'oreille. Or, avoir l'oreille n'est pas le fait de tout le monde.

C'est un don bien particulier qui engendre un talent. — Voilà pourquoi il est ridicule de supposer qu'il existe en tout maître d'école, si érudit ou si bon lecteur soit-il. Un excellent professeur d'orthographe peut être un fort mauvais professeur de style. Il s'agit d'envisager ces disciplines comme distinctes, exigeant d'autant des enseignements séparés.

Sans doute, les leçons de vocabulaire que l'on a introduites avec tant de bénéfice dans les programmes sont-elles indispensables et rentrent-elles, à juste titre, dans l'enseignement du style.

Il importe que l'enfant connaisse des homonymes, des synonymes et surtout la valeur des mots, car le *vague* des mots entraîne le vague de la pensée.

Ces notions nécessaires et dont on ne saurait trop augmenter la richesse, requièrent cependant un complément qui est l'apprentissage du style proprement dit. Ceci implique précisément le jugement d'ensemble, *la musique*, si l'on veut, ou plus exactement : l'harmonie. A disséquer individuellement les phrases, on la perd souvent de vue, et si les fausses notes sont soigneusement épurées, le morceau n'en reste pas moins une cacophonie désastreuse, une mélodie disloquée, une suite de gammes sans valeur musicale.

Doués ou pas, les enfants ont si bien l'instinctive prescience de ce qui fait la beauté d'un style, qu'ils écoutent, dès leur jeune âge, chanter en eux les phrases des lectures qu'on leur fait, bien plus qu'ils n'en apprécient le fond. La preuve en est qu'ils ne supportent point qu'en leur lisant ou en leur racontant une histoire,

<sup>1</sup> *Oeuvre nationale de l'Enfance*, revue mensuelle, publiée à Bruxelles. — Mai 1928. — Communiqué par M. O. de Meyenbourg, secrétariat général de « Pro Juventute ».

nous remplacions les mots du livre, par des mots à nous, plus simples et plus adaptés à leur enfantine compréhension.

On comprend qu'il s'agisse de développer en eux cette tendance naturelle en affinant toujours davantage leur goût pour le mot le plus harmonieux et le plus chantant.

\* \* \*

Il est d'autant plus difficile d'apprendre à bien écrire qu'il faut, parallèlement, enseigner à bien penser. — C'est à tort qu'on divise les points accordés en points pour la forme et en points pour le fond. L'un et l'autre ne sont pas séparables. La valeur de la pensée renforce la valeur du terme. La précision de l'esprit se traduit naturellement par une économie de périphrases et de périodes creuses.

Le sens exact de l'expression employée discipline en outre l'imagination. Ce qui fait les bons écrivains fait généralement les bons philosophes.

Ce qui manque essentiellement aux professeurs de style, c'est l'art de choisir les sujets. Ceux-ci sont d'une niaiserie ou d'une abstraction effarante. Ou bien ce sont des lieux communs : proverbes ou sentences ronflantes, vides à l'avance de tout contenu ; ou bien ce sont des phrases mémorables résumant l'expérience de toute une vie humaine, expérience d'une portée bien insaisissable pour des écoliers ou même des jeunes gens.

Ce sont, par exemple, des sujets comme celui-ci : « Quand on aime, on sert et quand on sert, on se donne. » Les élèves astreints à développer ce thème abstrait et vaste ont quinze ans à peine ! La plus forte de la classe me passe sa composition. Elle y a inscrit le sujet d'une façon qui montre à quel point il a été bien expliqué aux élèves : « Quand on aime, on serre, et quand on serre, on se donne. » Je souris. Le maximum des points est accordé, paraît-il, à l'élève qui a choisi pour illustrer la phrase en question : M<sup>me</sup> de Maintenon ! O candeur ! La maîtresse a écrit en dessous du devoir : « Style très réussi, exemple bien choisi ! » (*sic*).

D'autres ont dû commenter cette phrase de Montesquieu : « On ne peut faire par les lois ce que l'on peut faire par les mœurs. » Et il s'agit de fillettes appartenant à la seconde classe moyenne ! Elles jouent peut-être encore à la poupée ou tout au moins aux barres et à la corde.

Il y a aussi les sujets de saison. Au printemps, il faut que l'on parle coûte que coûte « des fleurs qui s'ouvrent et des oiseaux qui chantent », en automne, de « la rose plus qu'une autre exquise. » Naturellement, il est interdit de s'éloigner du cliché et du plan classiques : premier point, description du printemps, prairies, fleurs, couleur du ciel ; deuxième point, à quoi fait penser le printemps : jeunesse, beauté éphémère, etc. ; troisième point : conclusion et moralité.

Le symbole est exclu. Telle petite fille qui s'est avisée d'écrire sous le sujet fleuri des mots charmants de ses petits frères et sœurs voit sa composition annulée. Surtout, pas de fantaisie, pas d'originalité. Du poncif, du déclamatoire, des sermons.

Les écoliers connaissent si bien le genre préféré du maître qu'ils prennent garde de n'en pas sortir. Lorsque l'un d'eux se risque à prendre un peu d'en-

volée, il est tellement effrayé de son audace qu'au haut de sa composition, il marque d'une écriture timide : « S'il vous plaît, Monsieur, ne lisez pas ma rédaction tout haut ! »

Des gamins ont à ruminer cette belle phrase, vague, sonore et creuse à souhait : « Vingt ans, c'est l'homme dans sa fleur. »

Que voulez-vous donc que les enfants apprennent en face de pareilles médiocrités, si ce n'est à ergoter, à écrire des phrases qui ne veulent rien dire, mais noircissent à suffisance du papier blanc ?

Réfléchir ? Je voudrais que vous me démontreriez s'il y a matière à réflexion dans ces sujets absurdes. Vous enseignent-ils à mieux vivre, à être meilleurs et à penser plus profondément ?

Assurément non... Pourquoi les enfants y trouveraient-ils ce que nous n'y trouvons pas nous-mêmes avec toute notre formation intellectuelle et notre expérience ?

\* \* \*

Remarquez d'ailleurs que si l'on use et abuse de ces sujets abstraits, on néglige, par contre, le style épistolaire. Au sortir de l'école moyenne ou normale, du collège ou du pensionnat, il n'y a pas un jeune homme ou une jeune fille qui sache écrire une lettre correcte à ses parents ou à ses amis, encore moins une lettre de condoléances ou de félicitations. Lorsqu'ils sont dans la nécessité de faire une démarche, ils sont plus embarrassés que jamais. A tort et à travers, ils envoient leur sympathie, leurs salutations et leur considération distinguée, ou pas... Ce n'est pas qu'une ignorance des formules bien seyantes et appropriées. C'est un manque total d'aisance épistolaire, un déplorable laisser aller ou une indigence du plus mauvais effet. Nous nous en apercevons bien, nous qui dans les secrétariats des quotidiens, recevons chaque jour des monceaux de lettres rédigées, pour la plupart, d'une manière puérile, fautive et risible. Et les moins correctes ne sont certainement pas celles qui sollicitent le moins l'insertion des articles dont elles indiquent déjà la valeur...

\* \* \*

Je regrette fort que nos enfants ne soient pas accoutumés comme les petits Anglais à écrire quotidiennement leur « diary. »

Outre que cette habitude les entraînerait à préciser les observations faites au long de la journée, à réfléchir, à synthétiser, à canaliser leurs caprices, elle constituerait un excellent exercice de style.

A la veille des vacances, au lieu d'absurdes devoirs que la contrainte et l'inopportunité rendent inefficaces, encourageons nos enfants à écrire leur journal.

Que la pensée d'une commande scolaire n'entache pas la spontanéité de leurs réflexions et la valeur de leurs effusions. Qu'ils écrivent pour eux, pour leur maman. Qu'ils fassent comme cette petite fille qui écrivait son journal, m'expliquait-elle, pour ses futurs enfants, afin qu'ils s'amuse de ce qu'elle s'était amusée, qu'ils connaissent et aiment ce qu'elle avait connu et aimé étant elle-même petite. — Et vraiment, n'est-ce pas la meilleure façon d'apprendre le style que de commencer à écrire très jeune, avec son cœur, avec ses rêves ?

JEANNE-L. CAPPE.

## PARTIE PRATIQUE

### CLASSES A TROIS DEGRÉS

Que ceux d'entre nos collègues qui ont bien voulu faire part de leurs doutes, de leurs scrupules, de leurs craintes, de leurs hésitations, et aussi de leurs expériences soient remerciés mille fois. Ainsi convient-il, en toutes choses de s'entr'aider.

Il résulte de leurs communications :

1. Que ces classes sont difficiles à diriger ;
2. Qu'en particulier leur effectif doit être réduit, faute de quoi le travail y est presque impossible ;
3. Qu'il convient de laisser aux maîtres une grande liberté dans l'établissement de leur horaire journalier, comme dans l'interprétation du programme ;
4. Qu'un matériel nombreux et bien approprié doit être mis à leur disposition pour stimuler le travail individuel ;
5. Qu'au point de vue méthodes et procédés, « *les jeunes surtout ont soif ardente de connaître l'expérience des aînés qui dirigent ou ont dirigé de telles classes* ».

Je me permets d'attirer l'attention sur *cet appel d'un jeune* : il est émouvant. Allons, chers collègues, que personne n'hésite à apporter sa contribution à l'étude entreprise : elle est nécessaire.

Que ceux qui ont quelques années de pratique n'hésitent pas à joindre leurs voix à celle de leurs aînés ! Que ces derniers veuillent ne pas garder égoïstement tels procédés qui leur réussissent ! Que nos inspecteurs, si bien placés pour se documenter, veuillent bien, eux aussi, nous apporter les trésors de leur expérience : ils savent que l'*Educateur* leur est tout grand ouvert et ils savent aussi combien nous attacherions de prix à leur collaboration !

Enfin, que tous, dans le pays romand, prennent à cœur cette tâche ! Jusqu'ici, seuls des Vaudois ont répondu : qu'attendent nos amis des autres cantons ?

Prochainement, nous publierons sous forme de tableaux *l'emploi du temps*, par journées complètes. Ce seront *des choses vécues, donc applicables, donc pratiques*.

A. R.

### QUESTIONS

Pour donner à la partie pratique de notre journal, un intérêt constant et général, nous répondrons ici même aux questions d'ordre professionnel qu'on voudra bien nous poser.

Pour le moment, deux nous sont parvenues :

1. D'un jeune collègue :
  - a) J'éprouve de la difficulté dans l'addition des fractions ordinaires à passer du calcul oral au calcul écrit ; la question des dénominateurs déroute mes élèves.
  - b) Cette difficulté est beaucoup plus grande quand les dénominateurs sont différents : comment faut-il faire ?
2. De M. O. T. H., directeur de collège à Constantinople :

a) Dans les exercices de respiration, l'expiration doit-elle se faire par le nez ou par la bouche ?

b) Convient-il de prendre des mesures spéciales pour les élèves affectés de végétations adénoïdes ?

Les réponses paraîtront dans le prochain numéro.

A. R.

### LA RETENUE DU JEUDI

J'ai été parmi les opposants à la retenue du jeudi. Il me paraît regrettable de suggérer aux enfants, même si l'on fait toute la semaine ce qu'il faut pour les persuader du contraire, que l'école n'est pas le lieu aimable et souhaitable par excellence, thèse qui se trouve fort ébranlée du moment qu'il faut faire une séance supplémentaire si l'on a commis quelque sottise. Mais enfin, je persiste à croire qu'il faut plus que cela pour dépopulariser l'école aux yeux des enfants. J'ai lu qu'à Zurich aussi, les maîtres se trouvent satisfaits du système...

Et cependant, je viens de faire une expérience toute récente, qui me fait voir la retenue sous un jour beaucoup plus grave...

Il y a peu de jours, j'eus à subir une des pires déceptions qui peut atteindre un maître : un élève en qui j'avais la plus entière confiance depuis des années, me mentit sciemment et presque cyniquement : pas le moindre doute, il fallait se rendre à l'évidence. L'idée me traversa l'esprit de le retenir le jeudi ; la faute était assez grave. Mais, immédiatement, je réalisai à quel point il serait antipédagogique d'ébruiter ainsi un premier mensonge : pour la retenue, en effet, on remplit une feuille, avec l'indication du motif de la punition ; la direction de l'école, le Département (?), le maître surveillant des arrêts, les parents, voilà combien de personnes qui sont mises au courant d'une défaillance, peut-être exceptionnelle, qui risque surtout d'être exceptionnelle si l'on y met la discrétion voulue, si le maître peut suggérer à l'enfant que c'est un écart sans lendemain.

Tout le monde est d'accord aujourd'hui qu'il n'est pas de meilleur moyen pour rendre un enfant désagréable, menteur ou voleur que de le traiter sans cesse de désagréable, de menteur, etc. Et je me suis demandé : mon élève ne constitue certes pas un cas unique ; alors cette publicité relative de la faute, n'a-t-elle pas parfois pour résultat d'affermir le « pécheur » dans la mauvaise voie ?

Il serait bien intéressant de savoir les constatations qui ont pu être faites, concernant l'effet moral ou pas moral de la retenue. Peut-être quelques collègues voudront-ils bien nous renseigner ?

ALICE DESCŒUDRES.

### LES LIVRES

SAVARY JULES. *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, 19<sup>e</sup> année, 1928.

— Librairie Payot et Cie.

Cette publication, indispensable à toute personne qui désire être au courant des choses scolaires, vient de sortir de presse. — Nous nous bornons pour aujourd'hui à en publier le sommaire, mais nous y reviendrons.



Formation universitaire du corps enseignant primaire, par *R. Dottrens*. — Dans la *Vienne pédagogique* de 1928, par *J. Schwar*. — Que fait l'école pour la Société des Nations ? par *Henri Duchosal*. — La pédagogie de l'Hygiène, par *Félix Béguin*. — L'enseignement de la langue française, par *John Delaloye*. — L'enseignement de la lecture, par *E. Devaud*. — A l'exposition cantonale de Sierre, par le *Dr Mangisch*. — Histoire des écoles jurassiennes, par *Charles Junod*. — Hygiène scolaire, par *L. Henchoz*. — En Suisse allemande. — Assemblées diverses. — Chronique scolaire des sept cantons romands.

**Revista de Educacion Secundaria.** Santiago de Chile. — Ano I. No 1. Sept. 1928. — 88 p. in-16 ill.

Le Chili vient de réorganiser son Ministère de l'Instruction publique. L'enseignement secondaire comprendra désormais tous les établissements d'éducation qui font suite à l'école primaire, c'est-à-dire aussi bien les écoles professionnelles agricoles, industrielles et commerciales que les anciens lycées. La Revue que nous annonçons témoigne de cette conception nouvelle. Nous y avons lu avec un intérêt particulier l'article-programme du directeur de l'enseignement secondaire réorganisé, M. Galdames, et une étude documentée et vivante de M. Saavedia Molina, dont nous connaissions déjà un bon livre sur l'enseignement des langues, consacré aux tendances nouvelles de la critique littéraire. Les différents aspects de l'éducation des adolescents sont envisagés dans une série de courts articles.

La Revue, très agréablement présentée, tranche avec ce que l'on est convenu d'appeler « le classique ». Les culs-de-lampe et les dessins en noir et blanc dus à des enfants sont particulièrement amusants.

**Le choix d'une profession** pour les jeunes gens qui vont quitter l'école au printemps cause bien des soucis à nombre de pères de famille. A notre époque surtout, où la vie est devenue si difficile, cette question revêt une importance toute particulière et mérite qu'on lui voue une sérieuse attention ; aussi l'Union suisse des Arts et Métiers s'en est-elle fortement préoccupée. La Commission centrale des apprentissages de cette Union a publié (chez Büchler et Cie, à Berne) la sixième édition d'un opuscule intitulé : *Le choix d'un profession*, qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de la grave question qui préoccupe tous les amis de la jeunesse. Cette brochure tient particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse ; elle a été élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage, ainsi qu'une traduction des conseils de Jacques Bonhomme sur le choix d'un patron d'apprentissage.

Cet opuscule ne coûtant que 30 cent. et à partir de 10 exemplaires 15 cent. pièce, nous espérons que les autorités tutélaires et scolaires l'achèteront en grand nombre pour pouvoir en distribuer un exemplaire à chaque garçon quittant l'école au printemps.

**Dictionnaire historique et biographique de la Suisse.** Fascicule 41. Administration, 7, Place Piaget, Neuchâtel.

Le *Dictionnaire historique et biographique* sera à l'avenir pour les écoles



suisses une source de renseignements sûrs propres à fournir quelques données toujours bienvenues à propos de noms qui apparaissent dans divers manuels et à illustrer certaines leçons d'histoire ou de géographie. Citons, dans le fascicule 41, comme source d'informations sur l'histoire locale pour les localités intéressées, les articles assez développés concernant Nyon, Oron, Ouchy, Payerne et Orbe, ce dernier avec la reproduction d'une aquarelle vraiment charmante. Pour l'histoire générale, voici le nom de Pierre Ochs, puis celui d'Ochsenbein, qui fut successivement aventurier politique, conseiller fédéral et général français, et toujours patriote suisse ; et voici les articles *Palafittes* et *Pactes fédéraux* avec de bons fac-similés accompagnant ce dernier. Pour l'histoire du travail, voici, aux articles *Orfèvrerie* et *Pêche*, des données très complètes sur ces deux branches de l'activité nationale dans le passé. Pour la littérature, voici les noms aimés des deux Olivier et celui d'Arnold Ott, médecin et poète.

L'histoire des idées suisses en matière d'éducation, de pédagogie et d'écoles en général n'a pas été gâtée jusqu'ici dans le D. H. B. S. ; l'ouvrage se borne à de brèves indications à propos de certains noms. Notons au fascicule 41 ceux de Fritz Nussbaum, professeur de géographie à l'Université de Berne, auteur de bons livres de géographie générale ou locale ; de Wilhelm Oechsl, qui fut un maître d'histoire émérite et l'historien aimé des origines de la Confédération suisse, et enfin de Jules Paroz, fondateur de l'institut de Peseux et historien chrétien de l'éducation.

E. B.

**Les travaux de l'amateur.** Revue mensuelle illustrée. — Editions de la Baconnière, Boudry, compte de chèques postaux IV. 1226. — Spécimen gratuit  
Abonnement un an : 8 fr.

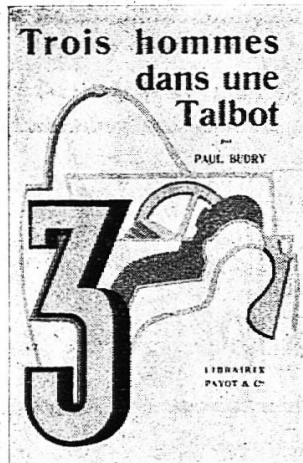
Comme son titre l'indique cette revue ne s'adresse pas aux professionnels, mais à toutes les personnes qui, sans connaissances spéciales et avec un outillage rudimentaire, veulent effectuer pendant leurs heures de loisirs les travaux d'entretien les plus urgents ou aménager au mieux leur intérieur et ses dépendances, jardin, buanderie, basse-cour, rucher, etc. C'est la revue du foyer par excellence, s'adressant à tous les bricoleurs jeunes ou vieux ; le père de famille y trouvera le moyen de se distraire en s'occupant d'une besogne utile à tous les siens ; la femme d'intérieur y puisera nombre de recettes relatives à l'économie domestique, tandis que les jeunes gens y liront la description de mille objets scientifiques aisément constructibles.

Cette revue mensuelle constitue en résumé l'*Encyclopédie du Bricolage* aussi indispensable à la ville qu'à la montagne ou à la campagne.

*Sommaire d'août* : Canard en bois découpé. — Destruction des souches d'arbres. — Construisez vous-même ce joli garage. — Eau pour le nettoyage des pièces d'horlogerie. — Les bons conseils de Bricolo. — Construction d'un hectigraphe. — Pour redresser les épreuves photographiques gondolées après séchage. — Trouver le centre d'un plafond. — Mesurer le diamètre d'une pièce sphérique ou cylindrique sans pied à coulisse. — Le travail du verre à la portée de tous. — Sachons choisir le bois dont nous avons besoin. — Quelques nouveautés, etc.

**LIBRAIRIE PAYOT**

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

VIENT DE PARAÎTRE :**TROIS HOMMES  
DANS UNE TALBOT**

par

**PAUL BUDRY**

1 volume in-16, broché . . . . . Fr. 2.50

Ce qu'on en dit :

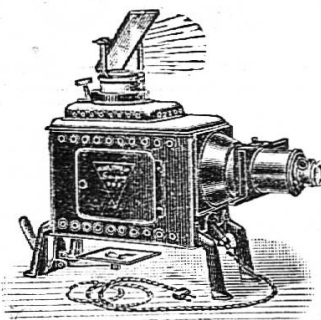
Budry nous conte ici comment, avec C.-F. Ramuz et Henry Bischoff, il partit un beau jour d'avril à la recherche de la France. Le livre, qui s'ouvre par un hilarant « à la manière de C.-F. Ramuz » sur la *Perte de notre Rhône*, finit, trop tôt au gré du lecteur, dans les ruines d'Usson où s'affrontent curieusement la Vierge Marie, la Reine immaculée et Marguerite de Navarre, la reine paillard.

Voilà bien la plus allègre et la plus divertissante relation de voyage que l'Auvergne ait inspirée depuis le fameux *Copains* de Jules Romains. Le passage à Cluny, la ménagerie de la Croix du Lac, la rencontre de Pourrat, la visite au notaire et au garde-champêtre de Viverols, la soirée chez le vieil, étapes, escales, rencontres nous sont contés avec cet humour assez particulier à Budry, dont on ne sait jamais au juste s'il fait pleurer de rire ou d'attendrissement.

Ici et là, se rappelant aussi qu'il est critique d'art, l'auteur évoque la poésie de l'histoire et des vieilles pierres, magnifie une architecture ou un tableau, et de grands frissons d'art traversent par endroits cette plaisante odysée à pneus plats.

Ce que l'auteur en dit :

« En deux mots voici l'affaire. La curiosité nous prit, C.-F. Ramuz, Henry Bischoff, de connaître l'Auvergne, les vieilles, les papetiers, les poètes, Henri Pourrat, Gachon, les châteaux, les institutrices, les volcans éteints, les fromages ardents. Ramuz devait organiser une renaissance terrienne. Bischoff mettre tout le pays en dessins, l'auteur photographier toutes les vieilles pierres. Bien entendu, personne ne rapporta ce qu'il avait promis. Car ainsi vont les bons voyages. Par contre, nous découvrîmes Henri Pourrat, c'est-à-dire le cœur et le porte-clefs de l'Auvergne. Et c'est miracle, il faut le dire, si sous cette conduite la voiture ne resta pas dans les fossés du Livradois, et nos raisons dans les prises du loup-garou. Car cette Auvergne est un pays plus fou qu'on ne dit. Il y a même une fontaine dont l'eau rend insensé et dont Pourrat nous fit boire. Je crains qu'il n'en soit resté quelque chose dans ce petit bouquin. »



## APPAREILS DE PROJECTIONS **EPIDIASCOPE**

dans tous les prix et exécution de premier ordre

**Nouveau !**

**Nouveau !**

**NOVO - TRAJANUS - EPIDIASCOPE**

Exécution moderne.

Travail insurpassable

Collection de nouvelles cartes pour Epidiascope  
Géographie européenne et allemande

Catalogue gratuit

Catalogue gratuit

Ed. LIESEGANG, DUSSELDORF, Cases postales 124 & 164



Cahier de Documents commerciaux  
avec ou sans classeur  
et instructions pour remplir les formulaires  
chez Otto Egle, maître secondaire, Gossau St-G.



### Le Succès Pédagogique

c'est la

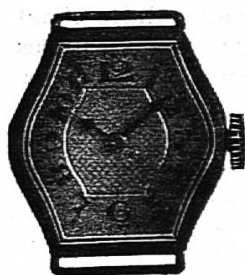
# Méthode de Violon

de

**FERDINAND KUECHLER**

Jugez vous-même et demandez gratuitement un spécimen et les jugements des  
compétences de la

Maison d'Édition : **HUG & Co, BALE**



## Horlogerie de Précision

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie  
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.

Belle exposition de régulateurs.

Alliances en tous genres, gravure gratuite.

**E. MEYLAN - REGAMEY**

11, RUE NEUVE, 11

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 38.0

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o

## LA SOCIÉTÉ DE **BANQUE SUISSE** LAUSANNE

Capital et Réserves : Fr. 182.000.000

REÇOIT DES FONDS SUR  
**LIVRETS DE DÉPOTS** au taux de 4%.

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — Librairie Payot & Cie, éditeurs responsables.



# L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET  
Florissant 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT  
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

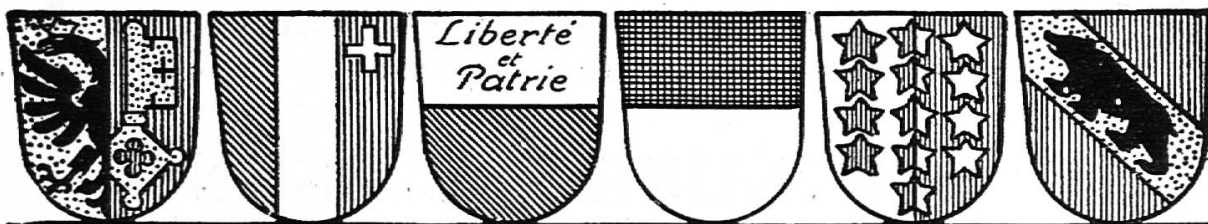
J. MERTENAT, Delémont.

R. DOTRENS, Genève


LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.  
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute  
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

 SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.



# La lassitude a disparu !

*Un instituteur nous écrit :*

« Une maman m'a dit : Mon enfant qui était maigre, pâle et n'avait pas d'appétit, a tout à fait changé depuis qu'elle prend du Jemalt : elle a toujours faim, elle a pris de l'embonpoint et surtout la grande lassitude qu'elle éprouvait a totalement disparu.

Et surtout les enfants prennent le Jemalt par gourmandise : jamais besoin de leur rappeler d'en prendre.

Après ces résultats réjouissants, j'ai conseillé d'en donner à plusieurs enfants qui ne supportaient pas l'huile de foie de morue. Tous ceux qui l'ont expérimenté sont heureux d'avoir trouvé dans le Jemalt un fortifiant si agréable et si efficace. »

Le Jemalt est fabriqué avec de l'extrait de malt Wander et 30 % d'huile de foie de morue désodorisée et solidifiée. C'est une poudre granulée sans aucun goût d'huile de foie de morue et que tout le monde supporte très bien. Le Jemalt est naturellement plus cher que l'huile de foie de morue habituelle. Mais chez les enfants qui ont besoin d'huile de foie de morue et qui refusent celle-ci pure, le Jemalt permettra toujours de mener à bien une cure suffisamment longue.

Le Jemalt a la saveur et l'aspect du biscuit. Personne ne croirait qu'il est fabriqué avec de l'huile de foie de morue, car rien ne rappelle la forme ni le goût de celle-ci.

Nous permettez-vous de vous en envoyer un échantillon ?  
Nous vous l'adresserons par retour du courrier. P 9511 Y

## Dr A. WANDER S. A., BERNE

**Sans le goût désagréable, ni la forme  
huileuse de l'huile de foie de morue !**